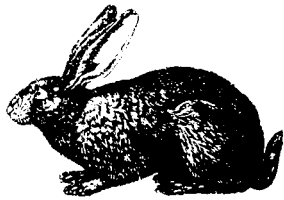


**SERVICES PUBLICS / CHÔMAGE /
JOURNÉE DE CARENCE / ÉLECTIONS
DANS LA FONCTION PUBLIQUE
D'ÉTAT / ÉLECTIONS AU MINISTÈRE
DES FINANCES / ÉLECTIONS
DANS LA FONCTION PUBLIQUE
HOSPITALIÈRE**

PAGES 2 À 8

ACTUALITÉ SYNDICALE



LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

PAGE 9

DOSSIER

Gers: **FAIRE VIVRE LE SYNDICAT /**
Limoges **NBI ZONES SENSIBLES,
C'EST GAGNÉ! / CONSEIL NATIONAL** du
SNUCLIAS-FSU / **NOUVELLE CIRCULAIRE
SUR LE REPORT DES CA** pour les ATTE /
Elections **CCPD 93** Elections **AU CDOS
DU CG 93** / Bouches-du-Rhône: **Le
personnel des collèges en colère!**

PAGES 13 à 18

EN DIRECT



Mobilisation
**POUR UN AUDIT CITOYEN
DE LA DETTE PUBLIQUE!**

PAGE 18

SOCIÉTÉ

Syndicalement vôtre

journal du SNUCLIAS-FSU

n° 25 décembre 2011



Union nationale des syndicats unitaires-Collectivités Locales Intérieur Affaires Sociales



PAGE I À IV

CAHIER DÉTACHABLE

édito

**Indigné-es? OUI!
Résigné-es? NON!**

Indignés? Bien sûr que nous le sommes. Indignés par tant d'injustice sociale et tant de mépris de la part du couple Sarkozy-Fillon, de leur politique désastreuse. Comment pourrait-il en être au-





ACTUALITÉ SYNDICALE

(SUITE DE L'ÉDITO)

trement devant les mesures prises et celles qui se préparent ?

Après les premières décisions d'août dernier une nouvelle série d'attaques a été annoncée en novembre. Que ce soit la hausse de la TVA, le gel du montant des prestations sociales, le dossier des retraites avancé d'une année, les coupes sombres des budgets publics, la mise en place d'1 jour de carence pour le fonctionnaires, la hausse des prix : ce sont les mêmes qui vont encore devoir mettre la main au portefeuille. Et comme si cela ne suffisait pas, les chiffres du chômage qui s'envolent, le pouvoir d'achat qui baisse !

Cette situation accentue les inégalités. Ce sont les plus précaires et les plus défavorisés qui subissent le plus violemment cette politique qui de toute façon touche et touchera à terme chacun-e d'entre nous, si rien ne change. C'est inacceptable. Les efforts sont portés essentiellement par les salariés et leur famille qui subissent encore une fois et de plein fouet les incohérences des politiques menées par le gouvernement.

Résignés ? Sûrement pas. Nous devons continuer inlassablement à dénoncer cette politique qui au lieu de défendre l'intérêt général, défend des intérêts particuliers, qui casse les services publics et les solidarités. Nous devons convaincre que d'autres choix, plus solidaires et plus justes sont possibles. Nous devons, militants, adhérents de notre syndicat montrer que nous sommes décidés à combattre cette politique par la lutte syndicale et la mise en avant de nos revendications.

Ce *Syndicalement-Vôtre* est le dernier de l'année. Les membres du bureau national se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une année 2012 pleine de changements et de luttes victorieuses.



Didier Bourgoïn

Secrétaire Général du SNUCLIAS-FSU



ACTUALITÉ SYNDICALE

LES SERVICES PUBLICS *Une solution évidente*

DES SERVICES PUBLICS POUR TOUS, PARTOUT : CE QUE VEUT LA FSU...

Coupes budgétaires, diminutions des salaires et des retraites, suppressions d'emplois, déréglementations et destruction des Services Publics: les politiques d'austérité sont des choix politiques. Elles préservent la finance et se généralisent dans les pays d'Europe. Loin de répondre à la situation, elles accentuent inégalités et problèmes d'emploi, de logement... Les services publics et la Fonction publique sont des leviers pour sortir de la crise et non des obstacles financiers comme le prétend le gouvernement. La FSU continue d'affirmer qu'il faut envisager des mesures structurelles pour sortir de la crise: réforme de grande ampleur pour une fiscalité plus juste et plus progressive, relance de l'activité économique par la relance de l'emploi public, la formation et l'augmentation des salaires.

SANS SERVICES PUBLICS, LA CRISE SERAIT ENCORE PLUS DURE...

Malgré les discours récurrents anti-fonctionnaire, anti-administration et anti-impôts du gouvernement, l'attachement des français à

leurs services publics, mais aussi aux personnels qui les portent reste fort. Ils ont raison! Même dégradés comme ils le sont depuis plusieurs années par des politiques de réduction des dépenses publiques qui se succèdent, les services publics permettent au quotidien à l'ensemble de la population d'accéder à l'éducation, la santé, les transports... Qu'ils soient sous la responsabilité complète de l'Etat ou pris en charge par les collectivités territoriales, ils ont déjà joué un rôle d'amortisseur reconnu dès les premières secousses de la crise financière en 2008. 150 000 postes supprimés en 5 ans, c'est insupportable!

MOINS DE DÉPENSES PUBLIQUES ? ET SI ON RÉFLÉCHISSAIT AUTREMENT ?

C'est ce qu'on nous serine pour justifier des politiques de rigueur toujours plus injustes en France comme en Europe. Pourtant, sans dépenses publiques, comment assurer les prestations sociales (retraites, santé, assurance-chômage...) indispensables ?

Les politiques publiques et les fonctionnaires qui les servent ont un coût qui augmente à la mesure des besoins de la société. Quand ce



→ coût est laissé à la loi du marché, quand il est renvoyé aux familles ou aux individus, c'est la société tout entière qui est pénalisée : on le voit avec la prise en charge du handicap, de la dépendance mais aussi avec le droit à l'éducation ou au logement.

La dépense collective pour des services publics de qualité doit reposer sur l'impôt, d'autant que c'est un investissement pour l'avenir.

UNE POLITIQUE FISCALE PLUS JUSTE ET PLUS PROGRESSIVE, C'EST POSSIBLE...

Il faut en finir avec les mesures qui ont privé l'Etat de milliards de recettes sous le gouvernement Sarkozy. Une réforme fiscale est indispensable pour assurer une redistribution des richesses et permettre à l'Etat de disposer des



ACTUALITÉ SYNDICALE

recettes nécessaires : suppression des niches fiscales et sociales, taxation des banques et des entreprises faisant des bénéfices non redistribués, fiscalité écologique... Au niveau européen, face à la spéculation qui a fait gonfler indûment les dettes publiques, il faut permettre aux Etats de se financer auprès de la Banque Centrale Européenne.

POUR RÉPONDRE À DES BESOINS QUI S'ACCROISSENT ET SE DIVERSIFIENT : UN PLAN PLURI-ANNUEL DE CRÉATION DES POSTES DE FONCTIONNAIRES NÉCESSAIRES

Cela passe par l'abandon de la RGPP, du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux dans la fonction publique d'Etat. Cela passe par la remise en question de la LOLF, de la fameuse « nouvelle gouvernance » qui bouleverse les services et perturbe les missions.

Il faut en finir avec l'externalisation des missions de services publics, la privatisation des services en réseaux qui coûtent au bout du compte plus cher aux collectivités territoriales et aux contribuables.

Laïcité, accessibilité, gratuité sont constitutifs d'un projet de social plus juste, plus égalitaire. Concernant l'Education, la Santé, la Justice, l'Education populaire ou la Recherche, les besoins s'accroissent. Au niveau du logement ou de l'environnement, ils se confirment et se diversifient. Il faut conforter et développer l'existant mais aussi reconstruire... par exemple, Pôle emploi comme un véritable service public. Cela passe par une ne réorganisation des services de l'Etat démocratique, au service des populations, dans le respect des personnels.

ÉGALITÉ ET COOPÉRATION ENTRE TERRITOIRES

Ni recentralisation autoritaire à la mode Sarkozy, ni décentralisation à outrance. Contre le risque réel d'accentuation des déséquilibres,

voire de concurrence entre territoires, l'Etat doit être le garant de l'égalité partout et pour tous. Qui d'autre peut le faire? Cela implique un pilotage national des politiques publiques : toute nouvelle phase de décentralisation ou de nouveaux transferts de compétences et de missions ne peuvent se faire sans bilan de l'existant. Cela implique une autre réforme de l'Etat que la RêATE imposée aux personnels qui a conduit à moins de services aux publics et à développer des agences et des services différenciés selon les territoires.

Une réforme de l'Etat ne peut s'entendre que dans l'objectif de rendre de meilleurs services (publics!) aux populations, d'assurer partout et pour tous les mêmes droits. Une réforme de l'Etat ne peut se faire sans contrôle démocratique : celui des institutions parlementaires mais aussi celui des usagers et des personnels.

Cela implique aussi une autre réforme des Collectivités territoriales, une meilleure lisibilité des échelons de décisions et de mise en œuvre. Il faut abroger les principales mesures de la loi dite réforme des CT, notamment les futurs conseillers territoriaux uniques région-département. Ce sont de véritables coopérations qu'il faut mettre en place, articulant politique nationale, mises en œuvre déconcentrée par les services de l'Etat et compétences des Collectivités Territoriales. Les schémas départementaux de coopération intercommunale doivent être validés par les élus et les populations concernées : c'est une question de démocratie !

Conséquence de la crise financière, des réticences des banques et de la suppression de la taxe professionnelle, de nombreuses collectivités territoriales sont en difficulté financière. Une réforme de la fiscalité locale est nécessaire ainsi que la création d'un pôle public bancaire chargé d'assurer le financement des politiques d'investissement des CT.

CHÔMAGE *L'impuissance* *des politiques gouvernementales*

Les chiffres du nombre d'inscrits à Pôle emploi pour le mois d'octobre font apparaître la hausse la plus importante depuis les quatre derniers mois. Ce sont 5 064 700 personnes qui sont concernés (+4% en un an). Le nombre de personnes inscrites en catégorie A augmente sur un an de 4,9% (+34 400 en un mois).

L'ENSEMBLE DES CLIGNOTANTS EST PASSÉ AU ROUGE

La situation des femmes (+6,9% sur un an), et des plus de 50 ans (+15,5% en un an dont 2,4% en un mois) se détériore : et les chômeurs de très longue durée, inscrits depuis 3 ans et plus (+21,5% en un an) attestent d'une cristallisation du chômage pour certaines catégories de la population ; le recueil des offres d'emploi collectées par Pôle emploi diminue quelles que soient les catégories.

Pour nous ces éléments incontournables soulignent l'impuissance des politiques gouvernementales initiées par le ministre de Xavier Bertrand.

Les menaces concernant le durcissement du contrôle des chômeurs, notamment par le biais de l'application des textes sur « l'offre raisonnable d'emploi » ne résoudront rien. De même les polémiques orchestrées sur les métiers dits en tension comme sur les offres d'emploi non satisfaites sont vaines par rapport à l'ampleur des problèmes qui se posent.

La future convention tri-partite (2012-2014) fixant la « nouvelle feuille de route » pour Pôle emploi est déjà obsolète. Adoptée hier par les instances de l'UNEDIC, elle doit être examinée par le Conseil d'administration le 2 décembre prochain. Celui-ci doit refuser son adoption, engager un processus de renégociation et dans l'attente établir un plan d'action transitoire.

ACTUALITÉ SYNDICALE

POUR UN PLAN D'URGENCE

La FSU demande un véritable plan d'urgence de stabilisation de Pôle emploi et pour cela reconsidérer le financement de l'établissement public. Cela nécessite l'engagement de l'Etat pour compenser les diminutions de financement de l'UNEDIC, et pour assurer une augmentation de moyens afin de faire face à la baisse de ceux-ci entraînée par le contexte de récession. Les services aux demandeurs doivent être reconsidérés en refusant l'augmentation des délais de réception et de traitement des dossiers d'indemnisation. Les relations avec les entreprises ne doivent pas être diminuées ni traitées comme une variable d'ajustement.

Il est urgent que de telles mesures soient adoptées afin de permettre à Pôle Emploi de jouer réellement son rôle notamment dans cette période de crise économique et sociale.



La FSU s'adresse aux parlementaires

Madame, Monsieur le Parlementaire,

Le gouvernement vient d'annoncer la création d'une journée, voire de deux journées de carence dans la Fonction publique. Nous vous demandons de ne pas voter ces dispositions.

En effet, au nom d'une équité qui n'est appelée que lorsqu'il s'agit de taxer toujours plus les salariés et les fonctionnaires, (elle n'est jamais invoquée pour faire payer les plus fortunés et par exemple,

les niches fiscales ont été une nouvelle fois épargnées), cette mesure fait des fonctionnaires des boucs émissaires bien commodes. Chacun sait que les salariés du secteur privé sont majoritairement couverts par des conventions collectives qui prennent en charge ces journées de carence et ne seront donc pas pénalisés par cette mesure. Christian Jacob, président du groupe UMP à l'assemblée nationale, a estimé que telle est la situation de 75 à 80% des salariés du secteur privé.

ACTUALITÉ SYNDICALE

ÉLECTION DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT

La FSU en progrès partout

Dans l'ensemble de la Fonction Publique d'Etat, on votait cette année pour renouveler les CAP et les Comités Techniques. C'était la première fois que l'ensemble des personnels (y compris les non-titulaires) votaient pour désigner directement leurs représentants aux CT, qui jusqu'alors, étaient constitués d'après les résultats des CAP...

DEUXIÈME PLACE MALGRÉ LES TRIPATOUILLAGES

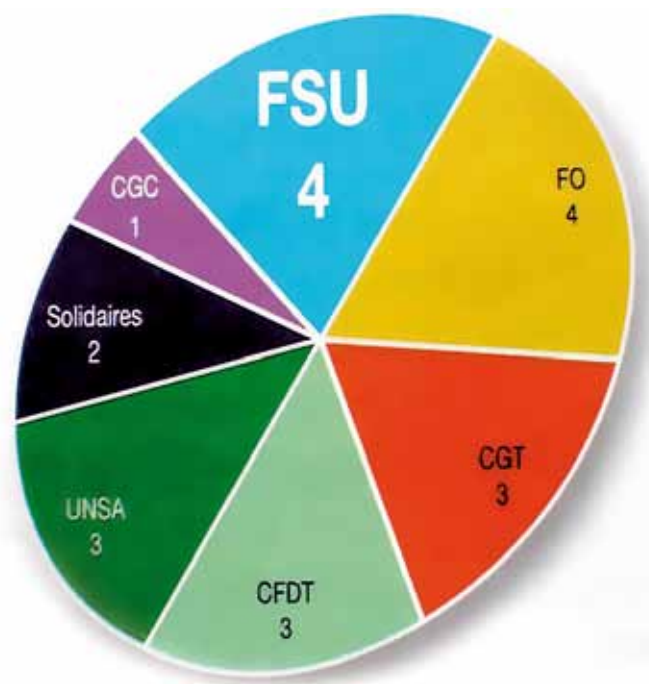
Dans tous les ministères et établissements publics concernés, le scrutin était organisé selon les mêmes modalités que lors des scrutins précédents (vote à l'urne)... sauf à l'Education Nationale, où le ministre décida – contre l'avis des organisations syndicales – d'organiser (avec le concours de prestataires privés...) le vote «électronique», sensé «alléger» (sic) le travail des agents chargés du dépouillement...

Outre le fait que ce scrutin d'un type particulier a généré autant de travail de la part des agents qui étaient censés s'en trouver allégés, il a occasionné des bugs, pannes, incidents et impossibilités d'accès au site, qui ont lourdement fait chuter la participation à 38,54%, soit un recul de plus de 20% par rapport au scrutin précédent !

Et même si la FSU y améliore son pourcentage (40,62% et 7 sièges sur 15 au Comité Technique Ministériel) le faible nombre de votants à l'EN, a pénalisé la FSU lors de la globalisation des résultats sur l'ensemble de la Fonction Publique d'Etat. Pour cette première élection «directe» des CT, le périmètre du corps électoral aura fait l'objet d'un choix très particulier de la part du gouvernement...

Pour faire plaisir à la CFTC et à la CFDT (?) Il a ainsi inclus les enseignants du privé sous statut dans le corps électoral de la FPE... Il a fait de même avec les agents restés fonctionnaires à la Poste et à France Télécoms... mais refusé ceux de Pôle-Emploi (où comme par hasard, c'est la FSU qui y est le premier syndicat !)...

C'est donc Force Ouvrière, qui a bénéficié du rattachement de deux syndicats catégoriels (le SGP au Ministère de l'Intérieur qui a quitté l'UNSA pour



Nous sommes conscients du problème posé pour ceux qui ne bénéficient pas de cette prise en charge et l'équité consisterait à une extension de cette prise en charge pour tous ; voire à la suppression du délai de carence, qui est de toute façon une disposition injuste.

Cette nouvelle disposition risque de pénaliser durement les fonctionnaires en mauvaise santé, les femmes enceintes qui doivent parfois s'arrêter plusieurs fois avant le début de leur congé de maternité, afin de préserver la santé de leur enfant. Il s'agira de fait de baisses de salaires importantes qui atteindront les personnels « coupables d'être malades ».

Il s'agit d'une nouvelle remise en cause du statut de la Fonction Publique, dont le gouvernement veut gommer la spécificité, et des fonctionnaires,

dont le dévouement au service public permet pourtant de le faire vivre alors que la RGPP rend l'accomplissement des missions toujours plus difficiles.

Pour réduire les congés maladie, il faudrait plutôt agir sur les conditions de travail, dans une période où les Troubles Musculosquelettiques (TMS) et les Risques psychosociaux (RPS) explosent.

Nous serons très attentifs à la suite que vous donnerez à ce courrier.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Parlementaire, en l'expression de mes salutations respectueuses.



Bernadette GROISON

Secrétaire Générale de la FSU

Les Lilas, le 24 novembre 2011

ACTUALITÉ SYNDICALE

FO, et le SNETAA syndicat de l'enseignement professionnel dont la direction a rejoint FO avec une partie de ses troupes) qui arrive en tête sur l'ensemble de la FPE, juste devant la FSU, qui conserve ses quatre sièges au Conseil Supérieur de la FPE. FO y aura aussi 4 sièges (+1 qu'elle prend à l'UNSA), UNSA qui passe cette année, de la seconde à la quatrième place (avec 3 sièges). Trois sièges également pour la CGT et la CFDT; deux pour Solidaires et un pour la CGC. Éliminée du Conseil supérieur, la CFTC y conservera néanmoins 1 siège jusqu'en 2014, bénéficiant ainsi des mesures transitoires découlant des « Accords de Bercy ».

UNE PRÉSENCE CONFIRMÉE PARTOUT

Dernier constat (positif) de ces élections à la FPE, c'est la présence confirmée de la FSU dans tous les champs ministériels (exception faite de celui de la Défense...). Des listes FSU en progression dans beaucoup de ministères (+3,5% à Travail-Emploi, +3,2% au MEEDAT, +5,1% aux affaires Étrangères...) et des listes FSU pour la première fois dans un grand ministère: celui du Budget, des Finances et des Comptes Publics. Nos camarades du SNUFIP FSU ont causé la « surprise » dans leur Ministère, puisque pour leur première apparition à des élections nationales, ils ont récolté 4,2% des suffrages de leur champs ministériel (tout en n'étant pas présents aux Douanes, à l'INSEE, à la Monnaie...) dont 5,1% (5374 suffrages) sur le seul Ministère de Bercy! C'est une superbe performance, acquise en à peine quelques mois, et dans un environnement syndical qui avait refusé toute perspective de listes unitaires avec la FSU. Nul doute que ce succès va permettre à nos camarades de bénéficier d'une quotité de temps syndical qui les aidera désormais à mieux défendre et aider les agents de leur Ministère, et à se développer au sein d'une administration, qui devra là aussi, compter avec la FSU!

MINISTÈRE DES FINANCES

La FSU obtient la 5^e place

Ce sont 5374 électrices et électeurs des ministères économique et financier qui ont voté pour la FSU.

Grâce à leur vote, la FSU et son syndicat des finances le SNUFIP entrent dans le paysage syndical des Finances.

La ténacité et le sérieux de nos équipes militantes, malgré une grosse adversité, ont été récompensés. La FSU se classe 5^e organisation syndicale dans ce ministère, mais elle ne recueille pas suffisamment de voix pour entrer dans la cour des plus représentatifs et siéger au comité technique ministériel des finances. Avec les modestes moyens dont le SNUFIP disposait, il était difficile de faire mieux.

En effet, interdit d'élections nationales pendant 8 ans, le SNUFIP-FSU ne disposait que de 65 journées 1/2 de décharges par an, pour fonctionner et faire fonctionner ses sections syndicales. À la DGFIP les deux premières organisations syndicales disposent chacune d'environ 30 000 journées. La 3^e bénéficie de 21 000 journées et la 4^e d'environ 12 000 journées. Il était donc difficile pour notre jeune syndicat de rivaliser avec ce lourd

handicap. Les motivations de nos militants ont compensé la faiblesse des moyens qui étaient à leur disposition.

Notre information sur les risques de la prime de fonction et de résultats (PFR) et notre pétition contre sa mise en place, pour l'harmonisation des primes sur le niveau servi dans les services centraux, et leur intégration pour le calcul des pensions de retraite, a démontré que notre syndicat agissait concrètement. Les personnels ne sont pas restés insensibles à nos revendications (RTT, retraites,...) et à nos actions.

Notre travail s'élargira en respect du gage de confiance donné par les personnels. Pour l'accomplir du mieux possible, nos équipes syndicales doivent être renforcées en adhérents et en militants. Notre syndicat doit s'implanter plus largement. C'est en bonne voie, car depuis le début de l'année 2011 ils sont de plus en plus nombreux(ses) à adhérer au SNUFIP-FSU.

Richard MARIN

Secrétaire général du Syndicat national unitaire des finances publiques (SNUFIP- FSU)

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS AU COMITÉ TECHNIQUE MINISTÉRIEL UNIQUE Total dans les ministères économique et financier

| Exprimés | CGT | SOLIDAIRES | FO | CFDT | CFTC & UNSA | FSU | CGC | FGAF |
|----------|--------|------------|--------|--------|-------------|-------|-------|-------|
| 128523 | 37141 | 27622 | 24955 | 17512 | 9423 | 5374 | 3743 | 2753 |
| 83,13%* | 28,90% | 21,49% | 19,42% | 13,63% | 7,33% | 4,18% | 2,91% | 2,14% |

*taux de participation



Si notre syndicat national est peu implanté dans la fonction publique hospitalière, les équipes militantes des syndicats qui y interviennent ont réalisé des scores remarquables, montrant la possibilité, avec des moyens supplémentaires, d'un développement de la FSU dans ce secteur.

ACTUALITÉ SYNDICALE

Dans l'ensemble de la Fonction Publique Hospitalière, les agents étaient appelés à voter également en octobre, pour renouveler les CAP et les Comités Techniques d'Établissements (équivalents des CT).

Avec les non-titulaires, le corps électoral a passé la barre du million de personnels inscrits, mais là aussi, la participation a baissé par rapport aux scrutins précédents : 51 % cette année contre plus de 58 % en 2007. Comparativement aux élections précédentes, c'est la CGT qui se trouve confortée, au plan national, par ce scrutin. Alors qu'en 1996, la CGT était en seconde po-

sition derrière la CFDT, elle avait dépassé celle-ci en 1999, puis s'était maintenue en première position, mais jamais avec un écart aussi grand. Avec 33,6% cette année, non seulement la CGT progresse de plus de 2%, mais elle compte désormais plus de 9% d'avance sur la CFDT, qui stagne à la seconde position avec le même pourcentage qu'en 2007 (24,4%). Il en est de même pour Force Ouvrière, qui avec 22,8% ne gagne que 0,6% alors que plus de 200 000 non-titulaires participaient pour la première fois au scrutin direct...

L'autre surprise est venue du recul de Sud Santé, qui depuis sa création après les grèves de 1988, n'avait cessé de progresser lors de chaque scrutin (de 2,80% en 1992 à 9,14% en 2007) et qui pensait bénéficier – avec l'apport des voix des non-titulaires – d'une poussée lui permettant de passer la barre symbolique des 10%... Or, avec 8,86 %, Sud recule légèrement (-0,2%) et connaît pour la première fois un reflux... au moment où la CGT fait un bond en avant.

Quant aux autres petits syndicats (UNSA, CGC, CFCTC, CNI...) ils reculent tous, et ne pourront rentrer au Conseil Supérieur de la FPH, que grâce aux dispositions transitoires découlant des Accords de Bercy, qui leur permettront d'y conserver un siège jusqu'au renouvellement général de 2014, qui concernera alors l'ensemble des trois versants de la Fonction Publique.

DES RÉSULTATS LOCAUX SIGNIFICATIFS**EN HAUTE-VIENNE**

Sous la bannière FSU trois sections syndicales d'établissements médico-sociaux départementaux ont fait carton plein. Au CDEF (ex-Foyer de l'Enfance) et à l'EMESD la FSU est désormais seule présente, tous les sièges lui ont donc été attribués, mais le taux de participation est déterminant. Le résultat est net : 64% et 75% des inscrits, pour un total de 63 agents d'un côté et 182 de l'autre ont voté FSU. Au Foyer d'Ambazac, travaillant en intersyndicale depuis des mois, la liste commune CGT/FSU au CTE a recueilli 80% des voix. Aux CAP locales, la FSU et la CGT se sont réparties les catégories recueillant, comme pour le CTE, 80% des voix.

DANS LE VAL-DE-MARNE

Dans les établissements d'accueil éducatif du Conseil Général un accord électoral entre la FSU et SUD Santé a permis de présenter des listes communes aux Commissions Administratives Paritaires locales (CAP L) ainsi qu'au Comité Technique d'Établissement, (CTE). En CAP L, les listes FSU/SUD obtiennent 54,47% et 5 sièges à égalité avec la CGT. Au CTE, avec 57,33%, la liste commune FSU/SUD présente dans les 3 collèges (Catégorie A,B,C) obtient 5 sièges, devant la CGT 42,67% et 3 sièges.

C'est sur la base des résultats que sera configuré le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail. En comparaison avec les élections de 2007 la FSU, améliore de plus de 7 points ses résultats en CTE, et de 4 en CAP L.

DANS L'AUDE

Sur les 2 établissements, SAE de Carcassonne et Narbonne, qui regroupent 25 éducateurs, les candidats FSU ont obtenu 100% des voix et les 2 sièges en CAP locales, puisque seule une liste FSU était présente. Aux dernières élections en 2007, nous avions obtenu 1 siège et FO l'autre.

À LA VILLE DE PARIS

Succès exceptionnel de l'alliance FSU/SUD aux élections des Établissements Départementaux de Paris. La liste commune du Syndicat des Établissements Départementaux de la Ville de Paris SEDVP FSU et du Syndicat SUD Santé Sociaux Public Paris obtient 50% des sièges au CTE avec 29,2% des voix. Au col-

lège A, nous avons obtenu 1 siège sur 2, au collège B, 2 sur 3 et enfin au collège C, 2 sur 5. Soit un total de 5 sièges sur 10 pour FSU/SUD. Pour les CAP locales c'est également la liste commune qui arrive la première devant les autres syndicats en obtenant 5 sièges sur les 14 à pouvoir : 2/3 en CAPL n° 5, 1/3 en CAPL n° 7, 1/3 en CAPL n° 8 et 1/3 en CAPL n° 9. L'alliance FSU/SUD passe de la deuxième place derrière la CGT en 2007 au premier rang lors de ces élections de 2011.

